

## CONCOURS ATS GENIE INDUSTRIEL 2025

Cette notice (ainsi que les rapports, sujets, résultats et statistiques) est disponible sur le site Internet du concours. Sur ce site sont aussi rappelés les différents liens internet qui permettent d'accéder aux différents serveurs dédiés à ce concours :

<https://concours.ensea.fr/>

Pré-inscription sur internet du 12 février 2025 au 12 mars 2025

La présente notice vaut règlement du concours. Elle contient les instructions auxquelles devront se conformer les candidats. Sa connaissance leur est indispensable.

**Les inscriptions seront closes le 12 mars 2025 à minuit.**

Aucune inscription ne pourra plus être admise après cette date.

Le 13/02/2025

## Sommaire

1	Principe du Concours ATS .....	4
2	Adresse du concours.....	5
3	Les écoles et les places offertes.....	6
4	Les écoles et l'apprentissage .....	11
5	Modalités d'inscription .....	13
5.1	Documents à fournir pour le 24 mars 2025.....	15
5.2	Protection des données personnelles communiquées par le candidat.....	17
5.3	Frais de dossier et frais spécifiques .....	18
6	Épreuves écrites.....	19
6.1	Dates .....	19
6.2	Convocation .....	19
6.3	Nature et modalités des épreuves.....	19
6.4	Matériel utilisable à l'écrit .....	19
6.5	Centres de passage .....	20
6.6	Déroulement.....	20
6.7	Résultats.....	21
6.8	Réclamations.....	21
7	Épreuves orales.....	22
7.1	Lieu de passage et dates .....	22
7.2	Convocation .....	22
7.3	Nature des épreuves de l'oral commun.....	22
7.4	Déroulement.....	22
7.5	Épreuves orales spécifiques.....	23
7.6	Résultats.....	23
7.7	Réclamations.....	23
8	Procédure d'intégration dans les écoles.....	24
8.1	Première étape : les vœux (30 mai – 03 juillet 2025) .....	24
8.2	Deuxième étape : les propositions d'intégration (07 juillet 2025 – 1 <sup>er</sup> août 2025) .....	24
8.3	Signification des différentes réponses .....	25
8.4	Autres clauses .....	26
9	Adresses des écoles .....	27

## 1 Principe du Concours ATS Génie Industriel

L'inscription à ce concours est ouverte aux élèves inscrits en classe ATS Génie Industriel durant l'année universitaire 2024-2025. Les candidats doivent être titulaires de l'un des diplômes définis par l'arrêté concernant la classe ATS du candidat.

Les élèves inscrits en classe ATS Génie Civil sont invités à candidater aux écoles par l'intermédiaire du concours ATS Génie Civil.

Les élèves inscrits en classe ATS souhaitant postuler à l'ENS Paris Saclay devront s'inscrire séparément au concours B.U.T.

Chaque école fixe les conditions particulières d'inscription qui la concernent, le candidat choisit les écoles auxquelles il souhaite postuler en prenant soin de vérifier qu'il remplit les conditions requises. Aucun candidat ne peut s'inscrire à ce concours plus de deux fois.

Le concours ATS Génie Industriel comprend un ensemble d'épreuves répondant au programme correspondant des classes préparatoires ATS Génie Industriel, tel qu'il est publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Chaque année, le jury établit un rapport sur les épreuves du concours. Ce rapport, accompagné des textes des sujets d'écrit, est disponible par Internet sur le site <https://concours.ensea.fr/>. Les candidats sont très vivement invités à l'étudier.

En cas de force majeure, le calendrier donné dans cette notice (dates d'inscription, dates des épreuves, etc.) pourra être réaménagé.

### Note liminaire

*Chaque candidat s'engage, par sa participation au concours, à se conformer aux présentes instructions et à toutes les décisions du Jury, lequel est souverain. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves écrites ou orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à la nullité de l'inscription et donc la perte de tout droit ou avantage obtenu (intégration dans une école en particulier), l'interdiction de s'inscrire au concours et l'exclusion définitive de l'enseignement supérieur. L'instance disciplinaire compétente est la commission de discipline de l'ENSEA.*

*Toute deuxième inscription au concours devra faire l'objet d'une autorisation délivrée sur demande adressée au secrétariat du concours au plus tard à la date limite de préinscription au concours. L'autorisation ne sera accordée que si le candidat peut justifier que la préparation ou le passage des épreuves de la session de sa première inscription ont été significativement perturbés du fait de circonstances exceptionnelles liées par exemple à son état de santé ou à toute autre impossibilité matérielle.*

*Une clause particulière concerne Arts-et-Métiers, pour lesquels « Nul ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves d'admission, quelle que soit la nature du concours présenté, ni faire acte de candidature la même année à plusieurs concours d'accès à Arts et Métiers »*

## 2 Adresse du concours

Le concours ATS Génie Industriel est géré par le service concours de l'ENSEA situé à Cergy-Pontoise. Tout courrier concernant le concours (demande de relevé de notes, renseignement sur l'organisation ou le déroulement, réclamation, archives, etc.) doit être adressé à :

ENSEA – Service Concours-  
6 avenue du Ponceau  
CS 20707 Cergy  
95014 Cergy-Pontoise Cedex  
Tel : 01 30 73 62 27-28  
Mail : concours@ensea.fr

En revanche, les demandes de renseignement concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci.

## 3 Les écoles et les places offertes

Les tableaux ci-dessous détaillent, le nombre de places offertes dans le cadre du concours ATS Génie Industriel. Le nombre de places, ainsi que le montant des droits d'inscription, est indicatif, les candidats sont admis dans les écoles dans les conditions fixées par chacune d'elles.

École	Droits d'inscription	Filières, options	Nbre de places
Arts et Métiers	618 €	Généraliste à dominante génie mécanique, génie énergétique et génie industriel	15
Centrale Méditerranée	2 572 € <i>Boursiers et apprentissage: exonérés</i>	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur	5
CentraleSupélec	0€ (formation en apprentissage)	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur, uniquement sous statut apprenti. Campus de Metz. Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur, uniquement sous statut apprenti. Campus de Rennes.	3 7
Centrale Lille	2 572 € <i>Boursiers et apprentissage: exonérés</i>	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur « EC Lille » Formation spécialisée de haut niveau en génie informatique et informatique industrielle pour l'ingénieur « IG2I à Lens »	6 5
EC-Nantes	2 572 € <i>Boursiers et apprentissage: exonérés</i>	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur Ingénieur de spécialité de haut niveau dans le domaine du Génie Maritime, uniquement sous statut apprenti	15 5
ECAM-EPMI	8 100 €	Grande Ecole d'ingénieurs généraliste à dominante "Energie, Industrie et IT". Elle offre 6 options en dernière année : Mécatronique et Productique Industrielle, Énergétique et Ville du Futur, Ingénierie des Systèmes Electriques, Management des Systèmes d'Information et Ingénierie Financière, Réseaux et Systèmes d'Information intelligents, Logistique et Achats industriels Possibilité de spécialisation "Energie-Data" en 2ème année et 3ème année par voie de l'alternance.	10
EIA	618 € <i>Boursiers: exonérés</i>	Génie Electrique, à orientation Transition Énergétique et Electromobilité La formation est proposée en statut FISEA avec 1ère année FI et 2ème et 3ème en alternance par apprentissage. (sous réserve accréditation par la CTI)	8 5
EIGSI La Rochelle	8 050€ <i>Apprentissage gratuit</i>	Ecole d'ingénieurs généralistes – 10 dominantes au choix : Conception Mécanique, Mécatronique, Energie & Environnement (option 'Habitat Durable et option 'Mobilité Durable'), Performance Industrielle, BTP, Management de la Supply Chain & Transport International, Entreprise du Futur, Ingénierie de la Santé, Intelligence Artificielle & Big Data, Architecture des Réseaux & des Systèmes d'Information	10
EIJV	618 €	Cybersécurité Logistique innovante	0 10
EIL Côte d'Opale	618 € <i>Boursiers: exonérés</i>	Informatique (Calais) Génie industriel (Saint-Omer) Génie énergétique et environnement (Dunkerque)	8 10 5
ENI Tarbes - UTTOP	601 € <i>Boursiers exonérés Apprentissage gratuit</i>	Ecole d'ingénieurs publique qui forme des ingénieurs généralistes, avec deux dominantes : le Génie Mécanique et le Génie Industriel. Elle est intimement liée à l'industrie, ouverte à l'international et vecteur d'innovation. 2 options sous statut apprenti : Génie Mécanique- Génie Industriel et Bâtiment Travaux Public (BTP) 5 options sous statut étudiant à partir de la 4ème année : Génie Mécanique, Génie Industriel, Génie des Matériaux de Structure et Procédés, Conception des Systèmes Intégrés, Bâtiment Travaux Public (BTP)	8
ENS Rennes	505 € *	Formation pluridisciplinaire en sciences pour l'ingénieur alliant les sciences et technologies en électronique et énergie, en mécanique et en informatique. Formation de 4 ans par la recherche, sous le statut de normalien fonctionnaire stagiaire (statut rémunéré environ 1 800 euros brut mensuel), au sein du département de mécatronique, pour déboucher sur des carrières variées et notamment les carrières de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement www.mecatronique.ens-rennes.fr	1
ENSEA	903 € 285 € pour les boursiers	Généraliste en Electronique, Informatique et Télécommunications	15
ENSIM	618 € <i>Boursiers exonérés</i>	Informatique Acoustique et instrumentation	4 3

ENSTA Bretagne	0€ (formation en apprentissage)	Formation d'Ingénieur Par Alternance spécialisée en Systèmes Embarqués (logiciels, électronique, algorithmes, télécommunications, IA, sécurité, capteurs, temps-réel) Accompagnement pédagogique individualisé, liens forts avec les entreprises, études rémunérées <a href="https://www.ensta-bretagne.fr/fr/devenez-ingenieur-en-systemes-embarques">https://www.ensta-bretagne.fr/fr/devenez-ingenieur-en-systemes-embarques</a>	2
EPF	9640 €/an (pour 2024 2025) Apprentissage gratuit	Ecole d'ingénieurs généralistes qui accompagne les transitions écologiques et numériques des entreprises. <b>Formation sous statut étudiant</b> : même cursus en 3ème année (1ère année du cycle ingénieur) à Paris-Cachan, Troyes, Montpellier & Saint-Nazaire, avant de rejoindre une Majeure au choix parmi 9 en 4ème année : Paris-Cachan : Aéronautique & Espace, Matériaux & Structures Durables, Engineering Management, Ingénierie du Numérique, Ingénierie & Santé. Troyes : Ingénierie & Architecture durable, Design industriel durable en partenariat avec l'école supérieure de design de Troyes + parcours Entrepreneuriat Montpellier : Energie & Environnement, Data Engineering. <b>Formation sous statut apprenti</b> : diplôme d'ingénieur en Système d'Information et Génie Industriel accessible en 4ème année après une 3ème année sous statut étudiant Campus de Cachan et Montpellier	32
ESGT	848€ Boursiers : 230€	Ingénieur géomètre et topographe Formation pluridisciplinaire en géomatique, cartographie, imagerie numérique 3D, droit, aménagement, urbanisme, expertise foncière et immobilière. Cycle ingénieur par la voie de l'apprentissage ouvert dès la 1 <sup>ère</sup> année	10
ESIEE Paris	Frais de scolarité étudiants : 8 680 € par an	Ecole d'ingénieurs généraliste, accès aux 9 filières sous statut étudiant : informatique, cybersécurité, datascience et intelligence artificielle, artificial intelligence and cybersecurity, systèmes embarqués, systèmes électronique intelligents, génie industriel, biotechnologies et e-santé, énergies. <a href="https://www.esiee.fr/formations/ingenieur/ingenieur-a-esiee-paris">https://www.esiee.fr/formations/ingenieur/ingenieur-a-esiee-paris</a>	10
ESIGELEC Rouen/Poitiers	Frais de scolarité : 8 050 € -Etudiants : -Apprentis : exonérés	Ecole d'ingénieurs généralistes en systèmes intelligents et connectés, proposant 16 dominantes : <b>Campus de ROUEN</b> : 14 dominantes, toutes accessibles par la voie de l'apprentissage ou sous statut étudiant Electronique des Systèmes pour l'Automobile et l'Aéronautique / Ingénierie des Systèmes Numériques / Ingénierie Télécom / Sécurité des Réseaux / Cybersécurité / Systèmes d'Information / Digitalisation, Automatique, Robotique et IA pour l'industrie / Big Data / Systèmes Embarqués mobiles autonomes et connectés/ Génie Electrique et Transport / Mécatronique / Energie et Développement Durable / Ingénierie des Systèmes Médicaux / Ingénieur d'Affaires / Ingénieur Finance <b>Campus de POITIERS</b> : 2 dominantes, toutes les deux accessibles uniquement par la voie de l'apprentissage Développement Logiciel : Tests et Qualité / Big Data et IA	20
ESTIA	8 000 €	Mots clés : Mécanique, électronique, énergies renouvelables, informatique, aéronautique, spatial, automobile... Ecole d'ingénieur généraliste, composante de l'Université de Bordeaux et partenaire du groupe ISAE ; enseignement trilingue, double diplôme (Ingénieur ESTIA + Master européen pour tous). Les frais de scolarité incluent voyage, séjour et inscription à ces Masters	25
ESTP	9 700 €	<b>TOTAL</b> Campus de Cachan Campus de Troyes Campus de Dijon Campus d'Orléans L'ESTP propose sur ses campus de Cachan, Dijon, Orléans et Troyes un diplôme d'ingénieur généraliste de la construction avec le choix d'un parcours thématique à partir du 4ème semestre => Construction durable / Aménagement urbain et mobilité / Travaux publics décarbonés / Transition énergétique de la construction / Transition numérique de la construction. La 1ère année a pour objectif de fournir aux étudiants l'ensemble des bases pour choisir en 2ème année une spécialité en vue de leur orientation professionnelle en lien très fort avec les entreprises du secteur.	29 20 3 3 3
ISAE - ENSMA	601 €	Ecole d'ingénieurs de référence en conception aéronautique et spatiale, et plus largement dans les domaines des transports et de l'énergie. Formation pluridisciplinaire en structure, matériaux avancés, aérodynamique, énergétique, thermique, informatique/avionique.	2
ISAE - SUPMÉCA	618 €	Ingénieur de l'Institut supérieur de mécanique de Paris (ISAE-SUPMÉCA)	3
ISAT	618 € Et 103 € CVEC	L'ISAT forme des ingénieurs spécialistes du véhicule et des infrastructures des transports. Un diplôme unique avec cinq spécialités : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Energétique, motoristes spécialistes de la propulsion</li> <li>• Matériaux et structures composites pour les transports</li> <li>• Véhicules autonomes et connectés</li> <li>• Confort et comportement des véhicules</li> <li>• Infrastructures et réseaux de transports</li> </ul>	6

Polytech Anney-Chambéry	618 €	Mécanique Mécatronique Matériaux composites Système Numériques - Instrumentation	3 2
Polytech Clermont	618 €	Génie Physique Systèmes Embarqués, Energie Electrique et Robotique	3 4
Polytech Dijon	618 €	Electronique et systèmes numériques Informatique et réseaux Matériaux Robotique	2 2 2 2
Polytech Lyon	618 €	Mécanique Systèmes industriels, Robotique	2 2
Polytech Marseille	618 €	Génie industriel et Informatique Matériaux Mécanique, Energétique Microélectronique et Télécommunications	2 2 2 2
Polytech Nancy	618 €	Energie Mécanique Environnement Informatique, Automatique, Robotique et Réseaux Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques	3 1 2
Polytech Nantes	618 €	Électronique et technologies numériques Génie électrique	4 4
Polytech Nice-Sophia	618 €	Bâtiments Génie de l'eau	2 2
Polytech Orléans	618 €	Génie civil et Environnement Génie physique et systèmes embarqués Matériaux, Mécanique, Mécatronique Technologies pour l'Énergie, l'Aérospatiale et la Motorisation	1 1 2 3
Polytech Paris-Saclay	618 €	Electronique et Informatique pour l'embarqué Photonique et systèmes optroniques	1 1
Polytech Tours	618 €	Electronique et Génie électrique Informatique Mécanique et Conception de systèmes	2 2 2
SIGMA Clermont	618 €	Diplôme d'ingénieur en Mécanique avec 3 domaines possibles : - Systèmes Mécatroniques et Robotiques, - Systèmes de Production et Logistique, - Structures et Matériaux.	8
Télécom Paris	1 <sup>ère</sup> année : 3 200 € Ressortissant hors UE : 4 850 € Boursiers exonérés 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> année : apprentissage : 0€	Formation généraliste à dominante numérique. Diplôme unique pour étudiants et apprentis. Première année sous statut étudiant. Deuxième et troisième année, en apprentissage (mi-temps en entreprise) Quatre parcours proposés : - Cybersécurité, 1 place - Intelligence artificielle, 1 place - Réseaux télécoms et internet des objets, 1 place - Systèmes embarqués. 1 place <b>Les titulaires d'une licence ne sont pas autorisés à concourir.</b>	4

\* : 505 € (ordre de grandeur) : défini par l'arrêté fixant en juillet les droits d'inscription pour l'année universitaire

### Écoles recrutant sur écrit commun et oral spécifique

École	Droits d'inscription	Filières, options	Nbre de places
ECAM Louis de Broglie	9 200 € par année de cycle ingénieur	Cursus étudiant Ingénieur généraliste : formation pluridisciplinaire en Matériaux, Génie industriel, Informatique, Réseaux et Télécommunications, Génie électrique et automatismes, Génie mécanique et Énergétique, Formation Humaine et Management. 86 possibilités d'orientation en dernière année : - Doubles diplômes en France et à l'étranger. - Semestre d'études en universités étrangères. - Semestre d'études à ECAM La Salle ou ECAM EPMI - Masters Recherche. - Module d'approfondissement. - Contrat de professionnalisation possible en 5 <sup>ème</sup> année... 46 semaines de stages/ 7 projets d'application académique et/ou industrielle.	5
ENSISA	618 €	Automatique et Systèmes Embarqués Informatique et Réseaux Mécanique Textile et Fibres	3 3 3 3
ENSTA Paris	1 <sup>ère</sup> année Ressortissant UE : 2 727 €  Ressortissant hors UE : 4 785 €  pour les boursiers : 0 €  2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> année (statut apprenti) : 0 €	Diplôme unique ENSTA Paris par la voie de l'apprentissage, selon quatre parcours : - le parcours Ingénierie des systèmes complexes pour le transport, l'énergie, la défense, qui concerne la majorité des apprentis - quelques places seront ouvertes dans les trois parcours suivants : - Génie maritime - mobilité intelligente et durable - intelligence artificielle	3
ESB	5 950 €	Diplôme d'ingénieur généraliste en sciences et technologies du bois, sous statut étudiant ou en apprentissage. Concevoir et produire des solutions à faible impact environnemental en mettant en œuvre le bois et les matériaux biosourcés. Quatre grands domaines métiers : - Ressources - Commerce - Industrie - Bâtiment	15
ESEO Angers	8 940 € en 2024-2025 Par année de cycle ingénieur sous statut étudiant	Diplôme d'ingénieur généraliste des nouvelles technologies, de l'électronique à l'informatique. 3 semestres de tronc commun puis 15 options en statut étudiant, 3 options en statut apprenti dans des domaines variés : - Cybersécurité, Data Science, Intelligence Artificielle - Véhicules Intelligents - Santé - Développement Durable et villes intelligentes - Industrie du futur	10
ESEO Dijon	8 940 € en 2024-2025 Par année de cycle ingénieur sous statut étudiant	Diplôme d'ingénieur généraliste des nouvelles technologies, de l'électronique à l'informatique. 3 semestres de tronc commun puis 15 options en statut étudiant, 3 options en statut apprenti dans des domaines variés : - Cybersécurité, Data Science, Intelligence Artificielle - Véhicules Intelligents - Santé - Développement Durable et villes intelligentes - Industrie du futur	10
ESEO Paris-Vélizy	8 940 € en 2024-2025 Par année de cycle ingénieur sous statut étudiant	Diplôme d'ingénieur généraliste des nouvelles technologies, de l'électronique à l'informatique. 3 semestres de tronc commun puis 15 options en statut étudiant, 3 options en statut apprenti dans des domaines variés : - Cybersécurité, Data Science, Intelligence Artificielle - Véhicules Intelligents - Santé - Développement Durable et villes intelligentes - Industrie du futur	10

ESIEA Paris/Ivry-Sur-Seine - Laval	1 <sup>ère</sup> année du cycle ingénieur : 10 500€ (Laval) 11 500€ (Ivry-sur-Seine/Paris) Apprentissage possible (frais de scolarité pris en charge par l'entreprise)	Cycle Ingénieur : Echange d'un semestre à l'étranger; 2 <sup>ème</sup> année du cycle Ingénieur : choix d'une majeure entre Cybersécurité, Intelligence artificielle & Datascience, Software Engineering, Réalité virtuelle et Systèmes immersifs ou Systèmes embarqués et autonomes. ; Possibilité de double diplôme avec SKEMA  La section internationale – 100% des matières scientifiques sont enseignées en anglais	20
ESIX Normandie S.I. Cherbourg	618 €	Génie Industriel (sous statut étudiant et apprenti) Génie Nucléaire (sous statut apprenti) Génie Énergétique (sous statut apprenti)	20 10 10
ESIX Normandie S.E. Caen	618 €	Mécatronique et Systèmes Embarqués (sous statut étudiant) Mécatronique et Systèmes Embarqués (sous statut apprenti) à partir de la 2 <sup>ème</sup> année du cycle ingénieur – FISEA)	2 1
Icam Site de Strasbourg-Europe	9 600 €	Une formation pluridisciplinaire en tronc commun avec une forte orientation à l'international et un contact privilégié avec le monde de l'entreprise : Formation trilingue des domaines Génie industriel, Sciences et Génie des Matériaux, Informatique et Technologies de l'Information, Génie Mécanique et Énergétique, Génie Électrique et Automatique, Formation humaine et management, Langues, Interculturalité	10
Icam Site de Strasbourg-Europe	3 années en Apprentissage (frais de scolarité pris en charge par l'entreprise)	Formation d'ingénieur en Systèmes numériques industriels sous statut apprenti.	10
Mines Paris - PSL	4 150 €	Formation pluridisciplinaire généraliste, à fort contenu technique, scientifique et socio-économique	2

## 4 Les écoles et l'apprentissage

Écoles	Proposée dans le cadre du concours	Candidature directe auprès de l'école
Arts et Métiers	Pour le Programme Grande Ecole Arts et Métiers	pour 10 programmes ingénieurs de spécialités (voir <a href="https://www.artsetmetiers.fr/">https://www.artsetmetiers.fr/</a> )
Centrale Méditerranée	Formation ingénieur sous statut étudiant ou apprenti : le choix est effectué par l'étudiant après intégration dans l'école	
CentraleSupélec	X	
EC Nantes	Formation ingénieur sous statut étudiant ou apprenti : le choix est effectué par l'étudiant après intégration dans l'école, obligatoire pour les ingénieurs de spécialité en Génie Maritime	
ECAM Louis de Broglie		Sélection sur dossier et entretien (hors concours), contacter l'école <a href="mailto:admission@ecam-rennes.fr">admission@ecam-rennes.fr</a>
ECAM-EPMI		Génie énergétique et climatique (informations auprès de la Section Apprentissage)
EIA	Formation Ingénieur sous statut étudiant et apprenti en 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> années (FISEA)	
EIGSI La Rochelle	X	Candidature à finaliser avant le 10/03/2025
EIVJ	Toutes les formations sont en FISEA (1 <sup>ère</sup> année en initiale, années 4 et 5 en alternance)	
ENI Tarbes - UTTOP	2 options proposées pour l'apprentissage : Génie Mécanique, Génie Industriel ou BTP	Admission sous condition de contrat d'apprentissage, pour plus de renseignements : service admissions : <a href="mailto:admissions@enit.utttop.fr">admissions@enit.utttop.fr</a> / 0562442705/04
ENSEA		X
ENSIM		X
ENSISA	A partir de la 2 <sup>ème</sup> année pour la spécialité Informatique et Réseaux	Génie Industriel
ENSTA Bretagne	Formation ingénieur proposée uniquement sous statut apprenti en Systèmes Embarqués <sup>1</sup>	
ENSTA Paris	X	
ESB	Formation Ingénieur sous statut étudiant et apprenti : Sciences et Technologies du bois et des matériaux biosourcés, Génie Industriel, Construction bas carbone	
ESEO Angers		X
ESEO Dijon		X
ESEO Paris-Vélizy		X
ESGT		X
ESIEA Paris/Ivry sur Seine - Laval	X	Ingénieur sous statut apprenti
ESIEE Paris		X
ESIGELEC Rouen/Poitiers	X	
ESIX Normandie - Cherbourg	Génie Industriel Génie Nucléaire Génie Énergétique	
ESIX Normandie - Caen	Mécatronique et Systèmes Embarqués (apprentissage à partir de la 2 <sup>ème</sup> année du cycle ingénieur)	
ESTIA	X	Courrier de candidature à l'apprentissage à envoyer à <a href="mailto:admissions@estia.fr">admissions@estia.fr</a> avant le 31/05/2025 (en complément de l'inscription au concours)
ESTP	NON	Génie énergétique de la construction durable <sup>2</sup> (Candidature auprès du CFA Ingénieurs 2000)
Icam Site de Strasbourg-Europe	Formation d'Ingénieur Spécialisé en Systèmes numériques industriels par apprentissage	

ISAE – ENSMA		Formation en apprentissage, spécialité Génie Industriel pour l'Aéronautique et l'espace Aéronautique en convention avec le CNAM Nouvelle Aquitaine
ISAE-SUPMÉCA		Formation en apprentissage, spécialité Génie Industriel pour l'Aéronautique et l'Espace, Spécialité Génie industriel
ISAT		Formation par apprentissage <ul style="list-style-type: none"> <li>Spécialité Génie industriel : Industrialisation ou Sécurité des Process &amp; Maintenance.</li> <li>Spécialité Génie mécanique : Ergonomie &amp; biomécanique ou Achats techniques &amp; veille technologique.</li> </ul>
Polytech Angers		Qualité, Innovation, Fiabilité
Polytech Annecy – Chambéry		Bâtiment Écoconstruction Énergie – Mécanique Mécatronique Matériaux Composites
Polytech Clermont		Génie des Systèmes de Production
Polytech Dijon		Matériaux option Contrôle non destructif (CND) – Informatique et Réseaux option Cybersécurité – Electronique et Systèmes Numériques option Objets connectés (IoT) – Robotique option Cobotique
Polytech Grenoble		Electronique et Informatique Industrielle
Polytech Lille		Géomatique et génie urbain - Génie civil - Informatique et Statistiques - Production - Systèmes embarqués
Polytech Lyon		Informatique - Systèmes industriels et robotique
Polytech Marseille		Informatique - Mécanique et énergétique - Systèmes Numériques.
Polytech Montpellier		Développement informatique et exploitation opérationnelle - Eau et génie civil - Mécanique structures industrielles - Systèmes embarqués
Polytech Nancy		Informatique, Automatique, Robotique et Réseau - Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques - Energie, Mécanique, Matériaux, Environnement parcours Mécanique Numérique ou Energie Environnement
Polytech Nantes		Contrôle commande des systèmes électriques – Informatique Ingénierie des données et de l'IA - Maîtrise des énergies - Systèmes réseaux & télécommunications
Polytech Nice – Sophia		Bâtiments - Electronique et systèmes embarqués - Génie de l'eau et Aménagement - Informatique
Polytech Orléans		Génie industriel - Management de la production - Smart building
Polytech Paris – Saclay		Electronique et Informatique pour l'Embarqué - Informatique et Ingénierie Mathématique - Matériaux : Mécanique et Energie, Photonique et systèmes optroniques
Polytech Sorbonne		Electronique Informatique industrielle- Génie mécanique
Polytech Tours		Informatique et systèmes intelligents embarqués - Mécanique et matériaux
SIGMA Clermont		Mécanique et génie industriel
Télécom Paris	Quatre parcours en 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années : Cybersécurité, - Réseaux télécoms et internet des objets - Systèmes embarqués – Intelligence Artificielle	

<sup>1</sup> L'admission définitive à la formation en Systèmes Embarqués sous statut apprenti est conditionnée à l'obtention d'un contrat d'apprentissage en entreprise, de préférence avant la date de la rentrée (<https://ensta-bretagne.fr/fr/admission-sur-concours-ats>)

<sup>2</sup> Certains diplômes seulement sont éligibles à la formation. BUT Génie électrique et informatique industrielle, Génie Civil et construction durable, Métier de la transition et de l'efficacité énergétiques, Mesures Physiques, Génie Mécanique et Productique.

BTS : Fluides – Energie Environnement et Fluides – Energie Domotique. OU autres BTS ou BUT techniques et scientifiques + Prépa ATS

## 5 Modalités d'inscription

Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant sur la réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (se renseigner auprès de la mairie de son domicile) puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté - JDC - (se renseigner auprès de l'organisme chargé du service national dont ils relèvent).

Informations sur <https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/devenir-citoyen/journee-defense-citoyennete-jdc>.

Les candidats en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique peuvent se voir fixer des dispositions particulières d'aménagement (*voir p 15*).

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature à une même formation par 2 voies différentes.

L'inscription se fait par internet :

Lien internet disponible sur : <https://concours.ensea.fr/>

du 12 février 2025 au 12 mars 2025

Les candidats doivent impérativement s'inscrire en ligne et déposer sur le site des copies numériques des documents demandés. Les documents papiers ne seront pas pris en compte.

Les candidats doivent impérativement respecter la procédure d'inscription suivante, qui comprend 3 phases obligatoires :

- a) Saisie et validation des données
- b) Téléversement des pièces justificatives
- c) Paiement des frais

### a) Saisie et validation des données (12 février – 12 mars 2025)

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat un n° d'inscription unique et un code-signature confidentiel qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présenté(s) et à la perte du bénéfice éventuel de l'intégration dans une école.

Après la saisie des informations demandées, le candidat en vérifiera l'exactitude et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires. Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.

**L'inscription est validée lorsque la mention « confirmation inscription » apparaît à l'écran.**

Le candidat pourra, jusqu'au 12 mars 2025, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : « validation »).

**Aucune inscription ne sera acceptée après le 12 mars 2025**

**Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a fait l'objet, au préalable, d'une inscription sur le site internet**

### b) Téléversement des pièces justificatives (du 12 février 2025 au 24 mars 2025)

Les pièces justificatives (Point 5.1) devront être téléversées sur le site d'inscription avant le 24 mars 2025.

### c) Paiement des frais et validation de l'inscription (du 13 mars 2025 au 24 mars 2025)

Le paiement des frais de dossier devra s'effectuer entre le 13 mars 2025 et le 24 mars 2025.

Le paiement doit s'effectuer par carte bancaire : « carte bancaire de paiement » ou « e-carte bancaire ». Le candidat sera alors redirigé vers un site de paiement en ligne sécurisé. Un reçu de paiement sera envoyé par l'opérateur sur la messagerie du candidat.

*A défaut*, le paiement peut s'effectuer par chèque (endossable sur une banque en France) établi à l'ordre de : « l'Agent Comptable de l'ENSEA ». Les candidats doivent indiquer sur le serveur internet le nom de la banque, les nom et prénom du titulaire et mentionner au dos du chèque leur nom, prénom et numéro d'inscription. Le chèque devra impérativement être envoyé, accompagné du bordereau d'envoi à télécharger sur le site, avant le 24 mars 2025, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Service Concours,  
ENSEA  
6 avenue du Ponceau  
CS 20707 Cergy  
95014 Cergy-Pontoise Cedex

**L'inscription au concours sera rejetée si l'ensemble des pièces justificatives et le règlement des frais ne sont pas parvenus pour le 24 mars 2025, délai de rigueur.**

En cas d'omission ou d'erreur dans le téléversement de certaines pièces, le service concours de l'ENSEA contactera les candidats pour leur offrir la possibilité de régulariser leur situation. Les dossiers non régularisés dans les délais impartis seront annulés.

### IMPORTANT

Le candidat devra, pendant toute la durée des concours, tenir à jour, sur le serveur internet, ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone, etc.). Le candidat pourra également, à l'aide de son code-signature confidentiel, consulter son dossier à tout moment, et ce, jusqu'à la fin des concours.

## 5.1 Documents à fournir pour le 24 mars 2025

Les documents doivent être fournis en format PDF, la taille de chaque document ne doit pas dépasser 2 Mo et un seul fichier doit être fourni par pièce demandée.

Le site d'inscription fournit des informations sur la numérisation et des liens vers des outils de conversion (par exemple jpeg ° PDF) et de compression.

Jusqu'à la date limite de constitution du dossier, 24 mars 2025, les candidats ont la possibilité de téléverser une nouvelle version d'une pièce qui remplacera alors la version précédente.

### a) Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport :

Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée) et valable jusqu'à la fin des épreuves du concours (mois de juillet 2025). La copie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.

Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, le passeport étranger peut être accepté sauf pour l'ENS RENNES qui exige des pièces d'identité françaises.

### b) Justificatif à produire au regard de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (voir tableau ci-après)

Justificatif à produire au regard de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les candidats français nés entre le 12 mars 2000 et le 12 mars 2007 :

- une copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) défini par l'art. L114-3 du code du service national ;

- sinon, en cas d'impossibilité :

- une copie de l'attestation provisoire si le candidat n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions de la JDC à laquelle il était convié et qu'il a sollicité une nouvelle convocation ;

- une copie du certificat d'exemption si le candidat est atteint d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap le rendant définitivement inapte à participer à la JDC (article L114-7 du code du service national).

Les candidats possédant la nationalité française doivent produire ces justificatifs même s'ils possèdent une autre nationalité. Les candidats nés avant le 12 mars 2000 ou ne possédant pas la nationalité française au 12 mars 2025 n'ont rien à fournir.

En cas d'inscription à une école militaire, le numéro d'identifiant défense (NID) devra être saisi lors de l'inscription.

### c) Copie du diplôme, ou de l'équivalence de diplôme, au titre duquel le candidat a été admis en classe ATS.

**/// Candidats boursiers** du gouvernement français (bourses de l'Enseignement supérieur, du CROUS, de L'EGIDE...) :

**d) Copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales**, pour l'année **2024-2025**, portant la signature du chef d'établissement (authentification). La copie de l'original de la décision nominative d'attribution conditionnelle des bourses nationales n'est pas acceptée.

Ils devront obligatoirement mentionner sur ce document leur numéro d'inscription.

**/// Candidats pupilles de l'Etat ou pupilles de la Nation :**

**e) Extrait d'acte de naissance** portant soit la mention : « pupille de l'Etat » soit la mention : « pupille de la Nation »

**/// Candidats en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique :**

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves du concours, les candidats doivent signaler leur handicap lors de leur inscription sur internet. La procédure est simplifiée pour les candidats ayant bénéficié d'aménagement d'épreuves lors du bac, ainsi que pour les candidats bénéficiant en 2025 d'un PAI, PPRE, PAP, ou d'un PPS, ou encore pour ceux qui bénéficient d'un aménagement du médecin désigné par la CDAPH.

Les autres candidats devront constituer un dossier médical comportant le plus grand nombre possible de pièces récentes. Celles-ci seront transmises au médecin référent du concours (contacter le service concours pour la liste des pièces d'un dossier type).

Après transmission des avis antérieurs sur les aménagements obtenus durant leur scolarité et/ou après avis du médecin habilité, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement pour l'écrit et/ou pour l'oral.

Dans l'attente de l'ouverture des inscriptions il est préférable de constituer le plus tôt possible le dossier de demande d'aménagement d'épreuves. Ce dossier, doit être adressé au Service Concours avant le 24 mars 2025.

**Tout dossier de demande d'aménagement d'épreuves incomplet au 18 mars 2024 sera rejeté.**



## 5.2 Protection des données personnelles communiquées par le candidat

Les données à caractère personnel collectées par le Service Concours de l'ENSEA dans le cadre de ce téléservice sont destinées à la gestion des candidatures et des admissions au Concours ATS organisé et sanctionné par l'ENSEA.

En validant son inscription, le candidat autorise automatiquement :

- La transmission de ses données à chaque école auxquelles il s'est inscrit ;
- L'utilisation de ses données par les centres d'écrit, par les écoles auxquelles il s'est inscrit, et par l'ENSEA pour ses vœux d'affectation après jurys d'admission et tout organisme dans le cadre d'obligations réglementaires.

Les résultats obtenus par le candidat seront transmis aux lycées d'origine à la seule condition que le candidat l'ait explicitement autorisé.

L'ENSEA, les centres d'examen et les écoles s'engagent à assurer la protection des données conformément à la loi dite « informatique et liberté » du 9 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, dans le respect de l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives, notamment son article 9 portant création du "Référentiel général de sécurité" (RGS).

Le candidat est informé qu'il peut exercer les droits prévus aux articles 39 et suivants de ladite loi de la façon suivante :

- Droit d'accès : en ligne en consultant son dossier ;
- Droit de modification concernant les données relatives à sa personne via "nous contacter" sur le site du Concours ;
- Droit d'opposition et d'effacement pour les candidats n'ayant pas validé leur dossier, en adressant un mail à l'adresse suivante : [concours@ensea.fr](mailto:concours@ensea.fr). En cas de difficulté, ils peuvent adresser ensuite une demande au Service Concours de l'ENSEA.

Les données à caractère personnel des candidats ayant validé leur dossier sont conservées cinq années à compter de la fin du concours en cas de contrôles par les écoles que toutes les conditions réglementaires sont remplies avant délivrance du diplôme.

## 5.3 Frais de dossier et frais spécifiques

Ces frais comprennent une somme fixe de 95 € plus une somme variable selon l'école choisie :

- pour ARTS ET METIERS, Centrale Lille, Centrale Méditerranée, l'EC Nantes, l'ECAM Louis de Broglie, CentraleSupélec, l'Icam Site de Strasbourg-Europe, l'ECAM-EPMI, l'EIGSI La Rochelle, l'EIL Côte d'Opale, l'ENSEA, l'ENSIM, l'ISAE - ENSMA, l'ESB, l'ESGT, l'ESIGELEC Rouen/Poitiers, l'ISAT, ISAE-SUPMÉCA : 20 € par école choisie,
- pour l'ESTP : 20 € pour l'ensemble des campus
- pour SIGMA Clermont : 20 €
- pour l'ENSISA, l'ESIX Normandie-Caen, l'ESIX Normandie-Cherbourg, l'ESTIA, l'ENSTA Bretagne, l'ENSTA Paris, Mines Paris - PSL, Télécom Paris (pour les non-boursiers) : 10 € par école choisie
- pour le Réseau POLYTECH : 40 € (inscription simultanée à toutes les filières de toutes les écoles du réseau, présentes dans le tableau du § 3)
- pour l'ESIEA : 10 € pour l'ensemble des sites
- pour l'ENS Rennes : Inscription gratuite au concours
- pour l'ENI Tarbes- UTTOP : 25 €
- pour l'ESEO : 20 € pour l'ensemble des campus
- pour l'EIA, l'EIJV et l'ESIEE Paris : aucun frais spécifique
- pour l'EPF Paris-Cachan/Troyes/Montpellier/Saint-Nazaire : 20 € pour les 4 campus

Les élèves boursiers du gouvernement français sont exonérés de 50 % des frais de dossier (sous réserve de fournir le justificatif indiqué au 5.1)

**Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription.  
Les frais de dossier et les frais spécifiques restent acquis.**

## 6 Épreuves écrites

### 6.1 Dates

Du 12 mai 2025, 9h00 au 14 mai 2025

### 6.2 Convocation

Les candidats autorisés à concourir doivent imprimer eux-mêmes leur convocation sur internet : <https://concours.ensea.fr/> (à l'aide du n° d'inscription et du code-signature confidentiel) à compter du 11 avril 2025, 14h00. En cas de problème appeler le Service concours de l'ENSEA.

**Aucune convocation n'est envoyée par voie postale aux candidats**

### 6.3 Nature et modalités des épreuves

Écrit commun	Nature	Durée	Coefficient
Anglais	Q.C.M.	2 h	2
Français	Résumé et commentaire	4 h	2
Mathématiques	Problème	3 h	3
Sciences industrielles	Problème	5 h	4
Sciences Physiques	Problème	3 h	3

L'épreuve écrite de sciences industrielles ne comprend qu'un seul problème, de durée 5 h, portant sur les programmes de génie électrique et mécanique.

### 6.4 Matériel utilisable à l'écrit

Il est interdit aux candidats, pendant l'épreuve, de communiquer entre eux ou avec l'extérieur. En particulier, l'usage des fonctions de communication des calculatrices est interdit. Les candidats doivent éteindre leurs téléphones portables (et pas seulement désactiver la sonnerie).

L'usage d'une calculatrice électronique est autorisé pour certaines épreuves écrites, cette indication figurant explicitement sur le sujet, à condition qu'elle ne comporte pas de support mémoire amovible.

Pour les épreuves de langues, tout appareil électronique ou informatique est interdit, ainsi que tout dictionnaire.

Pour les épreuves écrites sous forme de QCM, un stylo à pointe fine et à l'encre noire (bille, feutre...) est nécessaire.

## 6.5 Centres de passage

Plusieurs centres d'écrit sont proposés aux candidats. Compte tenu des limites de places dans les différents centres, le service concours se réserve le droit de convoquer un candidat dans un centre différent de ceux choisis lors de son inscription (deux choix étant formulés par ordre de préférence). Le placement dans les centres est effectué en tenant compte de la date de pré-inscription du candidat par Internet : il est donc conseillé de s'inscrire le plus tôt possible. En cas de problème d'affectation ou de manque de places, le candidat sera automatiquement convoqué à Cergy.

Les centres d'écrit prévus à ce jour sont situés principalement dans les lycées accueillant des classes préparatoires ATS :

- Albi
- Cergy-Pontoise (ENSEA)
- Champagne-sur-Seine
- Dijon
- La Rochelle
- Lille
- Mulhouse
- Nogent sur Oise
- Redon
- Rouen
- Versailles
- Tahiti
- Béziers
- Caen
- Clermont-Ferrand
- Épinal
- Lannion
- Lyon
- Nantes
- Paris
- Reims
- Toulouse
- Le Tampon (La Réunion)
- Bordeaux
- Cannes
- Corbeil-Essonnes
- Grenoble
- Le Mans
- Marseille
- Nîmes
- Quimper
- Rennes
- Valence
- Nouméa

## 6.6 Déroulement

Le candidat devra se présenter à l'adresse indiquée et se placer à la table portant son numéro de place avant l'heure prévue pour le début de l'épreuve. Les candidats retardataires seront acceptés dans la limite maximum d'une demi-heure après le début de l'épreuve, mais ne bénéficieront pas de temps supplémentaire pour composer. Aucune sortie, même définitive, n'est autorisée avant la fin de la première heure.

Des consignes spécifiques à l'utilisation d'un modèle de copie compatible à leur numérisation (type de stylo, usage du correcteur liquide...) seront mises à disposition des candidats en même temps que leurs convocations à l'écrit. D'autres consignes, notamment sanitaires, pourront être diffusées à cette occasion. L'ensemble de ces consignes aura valeur réglementaire.

L'absence à l'une des épreuves du concours (écrit ou oral) est éliminatoire.

## 6.7 Résultats

Résultats du jury d'admissibilité : le 06 juin 2025

A l'issue de l'écrit, le jury établit la liste des candidats admis à passer les épreuves orales, en distinguant les écoles recrutant sur l'oral commun, et les écoles recrutant sur un oral spécifique.

Certains candidats peuvent être dispensés du passage des épreuves orales spécifiques par les écoles concernées.

## 6.8 Réclamations

Le jury du concours est souverain, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves écrites doit être faite par écrit et par le candidat lui-même ou son représentant légal et doit être transmise par courrier électronique au Service Concours de l'ENSEA au plus tard le 10 juin 2025 midi.

Les réclamations sont limitées à une seule épreuve par candidat.

## 7 Épreuves orales

### 7.1 Lieu de passage et dates

Les épreuves orales communes se déroulent à l'ENSEA, Cergy-Pontoise, le 23, 24, 25 et 26 juin 2025 (dates prévisionnelles).

### 7.2 Convocation

Les candidats admissibles à l'oral commun devront se connecter sur internet : <https://concours.ensea.fr/> (à l'aide du n° d'inscription et du code-signature confidentiel) à compter du 06 juin 2025 à 14h00 (horaire prévisionnel). L'application leur permettra de choisir une date de passage parmi les dates proposées. Dans le cadre de cette procédure, les candidats impriment eux-mêmes leur convocation.

**Aucune convocation n'est envoyée par voie postale aux candidats**

### 7.3 Nature des épreuves de l'oral commun

Oral commun	Nature de l'épreuve	Durée	Coefficient
Anglais	Interrogation	20 mn	2
Mathématiques	Interrogation	25 mn	2
Sciences Industrielles	Interrogation en génie électrique	25 mn	2
	Interrogation en génie mécanique	25 mn	2
Sciences Physiques	Interrogation	25 mn	2

### 7.4 Déroulement

Les épreuves orales sont précédées d'une préparation de 30 minutes.

L'épreuve de sciences industrielles comprend deux interrogations, l'une en génie électrique, l'autre en mécanique.

L'absence à l'une des épreuves du concours (écrit ou oral) est éliminatoire.

## 7.5 Épreuves orales spécifiques

Certaines écoles organisent leurs propres épreuves d'admission (cf tableau page 8). Les informations sont données directement par les écoles concernées.

Certaines écoles peuvent organiser des entretiens spécifiques pour certains parcours qu'elles proposent (apprentissage par exemple) : les candidats concernés seront informés en temps voulu pour se porter candidats et seront ensuite convoqués par chaque école à ces entretiens.

## 7.6 Résultats

À l'issue des épreuves orales, le jury dresse la liste, par ordre de mérite, des candidats classés, dans l'attente d'une proposition d'intégration.

Publication des résultats de l'oral : le 1<sup>er</sup> juillet 2025 à 14h00.

## 7.7 Réclamations

Le jury du concours est souverain, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves orales doit être faite par écrit et par le candidat lui-même ou son représentant légal et doit être transmise par courrier électronique au Service Concours de l'ENSEA au plus tard le 03 juillet 2025 à midi.

## 8 Procédure d'intégration dans les écoles

Les candidats accèdent à leur dossier à l'aide de leur numéro d'inscription et de leur code confidentiel obtenu lors de l'inscription.

Seuls les candidats classés à l'issue de l'oral sont susceptibles d'intégrer une école

L'intégration dans chaque école est proposée en tenant compte :

- du rang du candidat dans chaque concours
- du classement préférentiel des vœux qu'il aura exprimé
- du nombre de places offertes au concours par chaque école

**Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles (spécialités offertes, frais de scolarité, sites géographiques...) avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site internet**

### 8.1 Première étape : les vœux (30 mai – 03 juillet 2025)

Entre le 30 mai 2025 et le 03 juillet 2025 minuit, sur internet exclusivement, les candidats devront établir une liste de vœux, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer dans le cadre du Concours ATS.

Important : même pour l'intégration dans une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux.

À noter : les vœux émis pour les écoles auxquelles les candidats ne sont pas classés ne sont pas pris en compte, et n'ont aucune influence sur le processus d'affectation ultérieur.

Les candidats éditeront eux-mêmes leur liste de vœux, aucun document ne leur sera adressé par le service concours. L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.

Attention !!!

Après le 03 juillet minuit, les candidats ne pourront ni modifier le classement de leur liste de vœux, ni ajouter une nouvelle école. Les candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans leur liste de vœux.

### 8.2 Deuxième étape : les propositions d'intégration (07 juillet 2025 – 1<sup>er</sup> août 2025)

Les propositions d'intégration sont obtenues sur le même site internet déjà utilisé pour l'inscription et pour les vœux.

La première proposition d'intégration dans une école pourra être consultée le lundi 07 juillet 2025 à 16h00.

**Les candidats devront consulter et répondre à cette première proposition entre lundi 07 juillet et dimanche 13 juillet 2025 minuit.**

Les propositions suivantes pourront être consultées aux dates suivantes :

**Lundi 14 juillet à 16h00** (réponse avant le 28 juillet minuit)

**Mardi 29 juillet à 14h00** (réponse avant le 31 juillet minuit)

**Vendredi 1<sup>er</sup> août à 14h00**

A chaque proposition prononcée aux dates ci-dessus, le candidat a 3 réponses possibles :

- **Oui définitif**
- **Oui mais**
- **Non mais**

### 8.3 Signification des différentes réponses

- **Oui définitif** : Signifie « J'accepte définitivement l'école qui m'est proposée ». En conséquence, je sais qu'aucune autre école ne me sera proposée, je consulte le site de l'école pour les procédures spécifiques d'inscription dans cette école, et je peux entamer les recherches d'hébergement à proximité de l'école.

- **Oui mais** : Signifie « J'accepte l'école qui m'est proposée, mais j'espère cependant qu'une école mieux placée dans ma liste de vœux me sera proposée ultérieurement ». En conséquence, si une nouvelle école m'est proposée ultérieurement (mieux placée dans mes vœux), je perdrai automatiquement mes droits sur la proposition actuelle. Je dois cependant continuer à consulter les propositions qui me seront faites à chaque appel ultérieur, et indiquer ma réponse à chaque appel, en l'absence de réponse de ma part, je serai automatiquement démissionné de toutes les écoles. J'ai l'obligation de répondre à chaque appel ultérieur, même si je souhaite maintenir mon « Oui mais ».

- **Non mais** : Signifie « Je refuse l'école qui m'est proposée. J'espère cependant qu'une école mieux classée dans ma liste de vœux me sera proposée ultérieurement. En conséquence, si aucune autre école ne m'est proposée ultérieurement, je perds automatiquement mes droits sur toute école. Je dois cependant continuer à consulter les propositions qui me seront faites à chaque appel ultérieur, et indiquer ma réponse à chaque appel, en l'absence de réponse de ma part, je serai automatiquement démissionné de toutes les écoles. J'ai l'obligation de répondre à chaque appel ultérieur, même si je souhaite maintenir mon « Non mais ».

### 8.4 Autres clauses

Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.

Du 07 juillet au 1<sup>er</sup> août 2025, les candidats pourront renoncer par internet à une, plusieurs ou toutes les écoles. Ce choix sera alors irréversible. Les renonciations effectuées moins de 24 h avant un appel déterminé ne sont pas prises en compte pour l'appel en question.

**Toute absence de réponse (sauf en cas de « Oui définitif ») dans les délais, à chaque proposition (nouvelle ou identique) faite par le service des concours entraînera la démission automatique du candidat.**

Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure d'intégration dans les écoles.

## 9 Adresses des écoles

### ARTS ET METIERS

151, bd de l'Hôpital 75013 PARIS

**Informations complémentaires** : Direction des concours et recrutements

Tél : 01 44 24 61 73 - Mail : [contact.concours@ensam.eu](mailto:contact.concours@ensam.eu)

### Centrale Méditerranée

Technopôle de Château Gombert, 38 rue Frédéric Joliot Curie, 13451 MARSEILLE CEDEX 13

**Informations complémentaires** : Eric SARRET

Tél : 04 91 05 45 45 - Mail : [concours@centrale-med.fr](mailto:concours@centrale-med.fr)

### CentraleSupélec

Diplôme par la voie de l'apprentissage uniquement <http://www.centralesupelec.fr>

**Informations complémentaires** :

Mail : [admissions@centralesupelec.fr](mailto:admissions@centralesupelec.fr)

- Campus de Metz

2 rue Edouard Belin 57070 METZ

Tél : 03 87 76 47 47

- Campus de Rennes

Avenue de la Boulaie CS 47601 35576 CESSON-SEVIGNE CEDEX

Tél : 02 99 84 45 00

### EC Lille

École Centrale de Lille

Cité scientifique, CS 20048, 59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

**Informations complémentaires** : Direction des Etudes

Tél : 03 20 33 54 14 - Mail : [concours.ecole@centralelille.fr](mailto:concours.ecole@centralelille.fr)

### EC Nantes

École Centrale de Nantes

1, rue de la Noë, BP 92101, 44321 NANTES CEDEX 3

**Informations complémentaires** : Frédéric GRONDIN

Tél : 02 40 37 68 37 - Mail : [direction.formation@ec-nantes.fr](mailto:direction.formation@ec-nantes.fr)

### ECAM - EPMI

École d'ingénieurs généraliste

13 boulevard de l'Hautil, 95092 CERGY-PONTOISE CEDEX

**Informations complémentaires** : Nathalie ZARATE

Tél : 01 30 75 60 48 – Mail : [n.zarate@ecam-epmi.com](mailto:n.zarate@ecam-epmi.com)

### ECAM Louis de Broglie

Campus de Ker Lann-Bruz CS 29128, 35091 RENNES CEDEX 9

**Informations complémentaires** : Laetitia DODARD

Tél : 02 99 05 66 30 - Mail : [admission@ecam-rennes.fr](mailto:admission@ecam-rennes.fr)

### EIA

Ecole d'Ingénieurs de l'Artois

Rue de l'Université, 62400 BETHUNE

**Informations complémentaires** : Marina MARLIERE

Tél : 03 21 64 96 40 - Mail : [admission-eia@univ-artois.fr](mailto:admission-eia@univ-artois.fr)

### EIGSI La Rochelle

Ecole d'Ingénieurs généraliste de La Rochelle

26 rue François Vaux de Foletier, 17041 LA ROCHELLE CEDEX

**Informations complémentaires** : Service Admissions

Tél : 05 46 45 80 05 - Mail : [admissions@eigsi.fr](mailto:admissions@eigsi.fr)

### EIJV

Ecole d'Ingénieurs Jules Verne

45 rue Saint Leu, 80000 AMIENS

**Informations complémentaires** : Cyril DROCOURT

Tél : 06 63 74 13 13 - Mail : [concours@eijv.eu](mailto:concours@eijv.eu)

- Campus d'Amiens (Cybersécurité)

45 rue Saint Leu, 80000 AMIENS

- Campus de Saint-Quentin (Logistique)

Espace CREATIS, 6 av Archimède, 02100 SAINT QUENTIN

### **EIL Côte d'Opale**

École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale – Service concours

**Informations complémentaires** : Guillaume FROMANT

Tél : 07 81 01 59 43 - Mail : [concours@eilco.univ-littoral.fr](mailto:concours@eilco.univ-littoral.fr)

- [Campus de Calais](#)

50 rue Ferdinand Buisson – CS 30613, 62228 CALAIS CEDEX

- [Campus de Saint-Omer- Longuenesse](#)

La Malassise – CS 50109, 62968 LONGUENESSE CEDEX

- [Campus de Dunkerque](#)

280 avenue de l'Université, 59140 DUNKERQUE

### **ENI Tarbes - UTTOP**

École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes, école interne de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées

47, avenue d'Azereix, BP 1629, 65016 TARBES CEDEX

**Informations complémentaires** : Service admissions, Aurélie CARRERE, Laure BAILLY

Tél : 05 62 44 27 04 ou 05 62 44 27 05 – Mail : [admissions@enit.utttop.fr](mailto:admissions@enit.utttop.fr)

### **ENS Rennes**

École normale supérieure de Rennes

11 avenue Robert Schuman - Campus de Ker Lann, 35170 BRUZ

**Informations complémentaires** : Karina GUERRIER

Tél : 02 99 05 52 61 – Mail : [concours@ens-rennes.fr](mailto:concours@ens-rennes.fr)

### **ENSEA**

École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications,

6, avenue du Ponceau, 95014 CERGY-PONTOISE CEDEX

**Informations complémentaires** : Service concours

Tél : 01 30 73 62 27/28 - Mail : [concours@ensea.fr](mailto:concours@ensea.fr)

### **ENSIM**

Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieur du Mans

1 rue Aristote, 72000 LE MANS

**Informations complémentaires** : Karine GOUET

Tél : 02 43 83 39 60 – Mail : [scolarite-ensim@univ-lemans.fr](mailto:scolarite-ensim@univ-lemans.fr)

### **ENSISA**

École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace

12 rue des Frères Lumière, 68093 MULHOUSE CEDEX

**Informations complémentaires** : Marie-Claude ROUHIER et Thomas SPROESSER

Tél : 03 89 33 66 77 ou 03 89 33 69 31 - Mail : [admission-concours.ensisa@uha.fr](mailto:admission-concours.ensisa@uha.fr)

### **ENSTA Bretagne**

Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées Bretagne

2 rue François Verny, 29806 BREST Cedex 09

**Informations complémentaires** : Céline QUIVOURON

Tél : 02 98 34 88 17 - Mail : [admission-fipa@ensta-bretagne.fr](mailto:admission-fipa@ensta-bretagne.fr)

Internet : <https://www.ensta-bretagne.fr/fr/devenez-ingenieur-en-systemes-embarques>

### **ENSTA Paris**

Diplôme unique ENSTA Paris par la voie de l'apprentissage

Ingénierie des systèmes complexes pour le transport, l'énergie, la défense

828, boulevard des Maréchaux, 91120 PALAISEAU

**Informations complémentaires** : Pierre-Jean COTTALORDA

Tél : 01 81 87 17 15 – Mail : [admissions@ensta-paris.fr](mailto:admissions@ensta-paris.fr)

## EPP

**Informations complémentaires** : Service Admissions de l'EPF

Tél : 01 41 13 01 89 ou 01 41 13 29 83 – Mail : [service.admissions@epf.fr](mailto:service.admissions@epf.fr)

Informations pratiques : site internet : <https://www.epf.fr/>

- Campus de Cachan

55 avenue du Président Wilson, 94320 CACHAN

- Campus de Troyes

2 rue Fernand Sastre, 10010 TROYES

- Campus de Montpellier

21 boulevard Berthelot, 34000 MONTPELLIER

- Campus de Saint Nazaire

24 Av. Léon Blum, 44600 SAINT-NAZAIRE

*A partir de la rentrée 2025 : intégration dans un nouveau campus EPF*

*62 rue Henri Gautier, 44600 SAINT-NAZAIRE*

Pour nous rencontrer :

Campus de Paris-Cachan : 23 novembre 2024/ 14 décembre 2024/ 1er février 2025/ 1er mars 2025/ 7 juin 2025

Campus de Troyes : 14 décembre 2024/ 1er février 2025/ 1er mars 2025/ 7 juin 2025

Campus de Montpellier : 14 décembre 2024/ 1er février 2025/ 1er mars 2025/ 7 juin 2025

Campus de Saint-Nazaire : 14 décembre 2024/ 1er février 2025/ 1er mars 2025/ 7 juin 2025

## ESB

Ecole d'ingénieur des sciences et technologies du bois et des matériaux biosourcés

JPO : Samedi 25 janvier 2025

Atlanpole, BP 10605, rue Christian Pauc, 44306 NANTES CEDEX 3

**Informations complémentaires** : Blandine COLIN

Tél : 02 40 18 12 36 - Mail : [blandine.colin@esb-campus.fr](mailto:blandine.colin@esb-campus.fr)

## ESEO

**Informations complémentaires** : Romain FAUCON

Tél : 02 41 86 67 80 – Mail : [romain.faucon@eseo.fr](mailto:romain.faucon@eseo.fr)

- Campus d'Angers

10 bd Jean Jeanneteau, 49000 ANGERS

- Campus de Paris-Vélizy

13 av Morane Saulnier, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

- Campus de Dijon

6, place des Savoirs, 21000 DIJON

## ESGT

Ecole Supérieure des Ingénieurs Géomètres et Topographes

1 boulevard Pythagore Campus Universitaire, 72000 LE MANS

**Informations complémentaires** : Sybil GUIGO

Tél : 02 43 43 31 08 - Mail : [sybil.guigo@cnam.fr](mailto:sybil.guigo@cnam.fr)

## ESIEA Paris/Ivry-sur-Seine - Laval

Une Grande Ecole d'ingénieur.e.s d'un numérique utile

**Informations complémentaires** : Service Admissions - Olena SKRYPNYK

Tél : 01 82 39 21 21- Mail : [admission@esiea.fr](mailto:admission@esiea.fr) ou [olena.skrypnyk@esiea.fr](mailto:olena.skrypnyk@esiea.fr)

- Campus de Paris/Ivry-sur-Seine :

9 rue Vésale, 75005 PARIS

74 bis, avenue Maurice Thorez, 94200 IVRY SUR SEINE

- Campus de Laval :

Parc universitaire Laval-Changé, 38, rue des Docteurs Calmette et Guérin, 53000 LAVAL



### ESIEE Paris

2 boulevard Blaise Pascal - BP 99 93162 NOISY-LE-GRAND CEDEX

**Informations complémentaires** : Service des admissions

Tél : 01 45 92 65 65, Mail : [admissions@esiee.fr](mailto:admissions@esiee.fr)

### ESIGELEC Rouen/Poitiers

École d'ingénieurs généralistes en systèmes intelligents et connectés, avec 16 dominantes

- Campus de ROUEN :

Technopôle du Madrillet, avenue Galilée, BP 10024, 76801 ST ETIENNE DU ROUVRAY CEDEX

- Campus de POITIERS :

Technopôle du Futuroscope, Arobase 6, 6 Avenue Galilée, 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

**Informations complémentaires** : Dalila BARQ

Tél : 02 32 91 58 58 - Mail : [admission@esigelec.fr](mailto:admission@esigelec.fr)

### ESIX Normandie

**Informations complémentaires** : Florence LANGLOIS

Tél : 02 33 01 42 03 - Mél. : [florence.langlois@unicaen.fr](mailto:florence.langlois@unicaen.fr)

- Département Génie Industriel :

60 rue Max Pol Fouchet - 50130 CHERBOURG EN COTENTIN

- Département Systèmes embarqués, mécatronique et systèmes nomades :

Université de Caen Basse-Normandie – Campus 2, CS 14032, 14032 CAEN CEDEX 5

### ESTIA

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées

Technopole IZARBEL, 90 allée Fauste d'Elhuyar 64210 BIDART

**Informations complémentaires** : Service concours

Tél : 05 59 43 84 82 - Mail : [admissions@estia.fr](mailto:admissions@estia.fr)

### ESTP

La Grande école d'ingénieurs de la construction

**Pour toutes Informations complémentaires** : Christophe RICHER

Tél : 01 75 64 45 40 - Mail : [cricher@estp.fr](mailto:cricher@estp.fr) ou [admissions@estp.fr](mailto:admissions@estp.fr)

- Campus de Cachan

28 Avenue du Président Wilson, 94234 CACHAN

**Informations complémentaires** : Anna-Christina MARTINS

Tél : 01 49 08 03 25 – Mail : [acmartins@estp.fr](mailto:acmartins@estp.fr) ou [admissions@estp.fr](mailto:admissions@estp.fr)

- Campus de Troyes

1 rue Fernand Sastre, 10430 ROSIERES-PRES-TROYES

**Informations complémentaires** : Claire LANGRY

Tél : 03 25 78 55 00 – Mail : [clangry@estp.fr](mailto:clangry@estp.fr) ou [contact-campustroyes@estp.fr](mailto:contact-campustroyes@estp.fr)

- Campus de Dijon

Campus Métropolitain - 9-11-rue Sully, 21000 DIJON

**Informations complémentaires** : Lucie SARRAZIN

Tél : 03 73 62 02 50 – Mail : [lsarrazin@estp.fr](mailto:lsarrazin@estp.fr) ou [contact-campusdijon@estp.fr](mailto:contact-campusdijon@estp.fr)

- Campus d'Orléans

13 rue Porte Madeleine, 45000 ORLEANS

**Informations complémentaires** : Caroline DÉ SABRES

Tél : 02 19 00 19 50 – Mail : [cdesabres@estp.fr](mailto:cdesabres@estp.fr) ou [contact-campusorleans@estp.fr](mailto:contact-campusorleans@estp.fr)

### ICAM Site de Strasbourg-Europe

Espace Européen de l'Entreprise, 2 rue de Madrid – Schiltigheim, CS 20013 67012 STRASBOURG CEDEX

**Informations complémentaires** : Anne DESOMBRE

Tél : 03 90 40 29 90 – Mail : [recrutement.strasbourg-europe@icam.fr](mailto:recrutement.strasbourg-europe@icam.fr)

### ISAE - ENSMA

Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique

1, avenue Clément ADER BP 40109, 86901 Futuroscope-CHASSENEUIL CEDEX

**Informations complémentaires** : Catherine GARDIN

Tél : 05 16 08 00 84 - Mail : [direction.etudes@ensma.fr](mailto:direction.etudes@ensma.fr)

### ISAE - SUPMÉCA

Institut Supérieur de mécanique de Paris

3 rue Fernand Hainaut, 93400 ST OUEN

**Informations complémentaires :** PEYRET Nicolas

Tél : 01 49 45 29 71 – Mail : [dfve@isae-supmeca.fr](mailto:dfve@isae-supmeca.fr)

### ISAT

Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports

49 rue Mademoiselle Bourgeois, BP 31, 58000 NEVERS

**Informations complémentaires :** Arthur DA SILVA

Tél : 03 86 71 50 30 - Mail : [arthur.da-silva@u-bourgogne.fr](mailto:arthur.da-silva@u-bourgogne.fr)

### MINES Paris - PSL

60 boulevard saint-Michel, 75272 PARIS CEDEX 06

**Informations complémentaires :** Caroline KORNIG

Tél : 01 40 51 90 05- Mail : [caroline.kornig@minesparis.psl.eu](mailto:caroline.kornig@minesparis.psl.eu)

### RESEAU POLYTECH

Le Réseau POLYTECH regroupe sous la même inscription 11 établissements :

- [Polytech Annecy-Chambéry](#)

**Informations complémentaires :** Sylvie GUITTONNEAU – Colette JACOUD

Tél : 04 50 09 66 11 – Mail : [admission@polytech-annecy-chambery.fr](mailto:admission@polytech-annecy-chambery.fr)

- [Polytech Clermont](#)

**Informations complémentaires :** Isabelle BARDON

Tél : 04 73 40 75 07 - Mail : [isabelle.bardon@uca.fr](mailto:isabelle.bardon@uca.fr)

- [Polytech Dijon \(ex ESIREM\)](#)

**Informations complémentaires :** Christine CASTELLA

Tél : 03 80 39 60 07 - Mail : [christine.castella@u-bourgogne.fr](mailto:christine.castella@u-bourgogne.fr)

- [Polytech Lyon](#)

**Informations complémentaires :** Fabienne OUDIN-DARDUN

Tél : 04 72 43 27 19 - Mail : [admission@polytech-lyon.fr](mailto:admission@polytech-lyon.fr)

- [Polytech Marseille](#)

**Informations complémentaires :** Erwan TRANVOUEZ

Tél : 04 91 05 60 31 - Mail : [polytech-admission@univ-amu.fr](mailto:polytech-admission@univ-amu.fr)

- [Polytech Nancy](#)

**Informations complémentaires :** Service Concours

Tél : 03 72 74 68 37 - Mail : [polytech-nancy-concours@univ-lorraine.fr](mailto:polytech-nancy-concours@univ-lorraine.fr)

- [Polytech Nantes](#)

**Informations complémentaires :** Mme Martine GUENEGO

Tél : 02 40 68 32 07 - Mail : [scolarite.recrutement@polytechuniv-nantes.fr](mailto:scolarite.recrutement@polytechuniv-nantes.fr)

- [Polytech Nice Sophia](#)

**Informations complémentaires :** Philippe LORENZINI

Tél : 04 89 15 40 99 - Mail : [admission@polytech.univ-cotedazur.fr](mailto:admission@polytech.univ-cotedazur.fr)

- [Polytech Orléans](#)

**Informations complémentaires :** Philippe LEGALLAIS

Tél : 02 38 49 43 66 - Mail : [admissions.polytech@univ-orleans.fr](mailto:admissions.polytech@univ-orleans.fr)

- [Polytech Paris-Saclay](#)

**Informations complémentaires :** Serge CARREZ

Tél : 01 69 85 17 64 - Mail : [serge.carrez@universite-paris-saclay.fr](mailto:serge.carrez@universite-paris-saclay.fr)

- [Polytech Tours](#)

**Informations complémentaires :** Claudine TACQUARD

Tél : 06 23 26 71 46 - Mail : [admission.polytech@univ-tours.fr](mailto:admission.polytech@univ-tours.fr)

**SIGMA Clermont**

Campus de Clermont-Ferrand, Les Cézeaux, CS 20265, 63178 AUBIERE CEDEX

*Informations complémentaires* : Fabrice GROS

Tél : 04 73 40 53 18 - Mail : [fabrice.gros@sigma-clermont.fr](mailto:fabrice.gros@sigma-clermont.fr)

**TELECOM Paris**

19 place Marguerite Perey F, 91120 PALAISEAU

*Informations complémentaires* : Françoise SCHLOTTERER

Tél : 01 75 31 93 78 - Mail : [admissions@telecom-paris.fr](mailto:admissions@telecom-paris.fr)

